



Bruxelles, le 8 juin 2021
(OR. en)

9522/21
COR 1
OJ CRP1 22

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

9 juin 2021 (9:00)

CORRIGENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le point ci-après est libellé comme suit:

Points sans débat (I)

Transports

18. **Directive** concernant des mesures de rationalisation en vue de **progresser** dans la réalisation du réseau transeuropéen de transport (RTE-T)
Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil

1**C** 9365/21
10537/20 + ADD 1
TRANS

1 Première lecture

C Sur la base d'une proposition de la Commission
